

internationaux. Je ne prétends pas qu'un accord régissant les transports de surface entre deux pays soit une entente ou une institution relative à la «sécurité». Mais je suis prêt à soutenir qu'un tel accord peut servir de base au genre d'entente qui lie de manière inextricable notre avenir collectif. Car il constitue une véritable contribution à la sécurité internationale, quelle que soit la catégorie dans laquelle on le place.

Le nouveau cadre qui permet de régler les questions de sécurité des années 90 élargit la définition du concept de «sécurité» pour englober des domaines qui étaient, il y a seulement quelques années, très loin des préoccupations des stratèges. Mais je voudrais aller encore plus loin et souligner combien il est de plus en plus important de définir la sécurité en fonction de l'économie.

Si la politique économique internationale est l'une des tâches principales du gouvernement, elle fait aussi partie intégrante de la politique étrangère. Dans les années qui ont suivi la fin de la guerre froide, les Canadiens se sont attaqués au problème de la sécurité en établissant une alliance transatlantique et en concluant avec les États-Unis un partenariat bilatéral en matière de défense. Nous avons aussi compris l'importance de promouvoir la paix par le libre-échange économique, d'où l'insistance du Canada au sujet de l'article 2 du Traité de l'Atlantique Nord. À notre avis, l'insécurité économique pouvait engendrer l'instabilité et susciter des conflits et, inversement, la stabilité économique et la sécurité pouvaient être garanties par la création d'un régime d'échanges et de paiements qui serait ouvert, libéral et multilatéral.

Nous avons tendance à négliger le rapport qui existe entre la stabilité à long terme et la coopération économique. Ainsi, au Moyen-Orient, la coopération économique doit être le fondement d'une paix durable. En Afrique du Sud, la transition vers la démocratie ne pourra se faire que si le nouveau gouvernement peut fournir à tous des emplois, des logements et la possibilité de s'instruire et de se soigner. L'intégration de l'Europe centrale et orientale et de l'ancienne Union soviétique dans le système économique international est essentielle pour assurer la démocratie et la stabilité. La guerre, la famine, les génocides et les migrations massives sont certaines des conséquences de l'échec économique de l'Afrique, auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui. Les défis lancés à la sécurité économique collective de sociétés tout entières sont aussi des défis lancés à la sécurité économique mondiale et à ce qui était autrefois une définition de la «sécurité» bien plus étroite et spécialisée.

En définitive, la stabilité et la sécurité doivent s'appuyer sur des bases économiques. La conférence sur le partenariat pour la transformation économique de l'Ukraine, qui va prochainement se tenir à Ottawa, a pour objet d'aider à engager de manière